



Validation d'une question

La **question orale sans débat** que vous avez déposée a été validée par la division des questions.

Rénovation des espaces publics du quartier d'affaires de La Défense

Question n° 1557S adressée à Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement

À publier le : 29/12/2011

Texte de la question : M. Philippe Kaltenbach attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur les difficultés financières de l'Établissement public d'aménagement de La Défense Seine Arche (EPADESA) et de Défacto. Pendant des décennies, l'Établissement public pour l'aménagement de la région de La Défense (EPAD), puis l'EPADESA, en charge de l'aménagement de La Défense, ont vendu des millions de m² de droits à construire sans se soucier outre mesure de l'entretien des espaces publics du plus grand quartier d'affaires d'Europe. Un rapport de l'Inspection générale des finances pointe aujourd'hui de graves erreurs de gestion. La mise aux normes des espaces publics de La Défense va en effet nécessiter l'investissement de plusieurs centaines de millions d'euros dans les années à venir. Le chiffre de 600 millions d'euros est évoqué. Après ses errances de gestion, l'EPADESA est désormais contraint à une surenchère de construction pour parvenir à éviter la faillite. Le problème est que les acheteurs se font de plus en plus rares et que la crise dans l'immobilier de bureau aggrave ces difficultés. Le modèle économique et urbain d'un grand quartier d'affaires monofonctionnel que continue de privilégier le Gouvernement pour La Défense n'attire plus aujourd'hui les investisseurs comme hier. Ce dont a désormais besoin ce quartier, c'est de transports qui fonctionnent, ainsi que d'une véritable mixité en termes de bureaux, de logements diversifiés, de commerces et d'activités. Et ce dont a besoin l'EPADESA, c'est d'un nouveau mode de gouvernance, l'actuel montrant aujourd'hui largement ses travers et ses limites. Il lui demande quelles actions il envisage de mettre en œuvre pour permettre à Défacto d'assurer sa mission de gestion de La Défense et de pouvoir procéder à la remise en état de ses espaces publics.